



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

**IMMEUBLE : 15800, boulevard Gouin Ouest, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève**

**LOT : 1 843 723**

**BÂTIMENT VISÉ : Bâtiment principal et bâtiment accessoire**

**AVIS** est, par les présentes, donné qu'une demande de certificat d'autorisation de démolition pour la propriété précitée a été enregistrée conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles (CA28 0019).

Le Comité d'étude des demandes de démolition se prononcera sur une demande d'autorisation de démolition d'un (1) bâtiment principal et d'un (1) bâtiment accessoire lors d'une séance publique **le mardi 19 août 2025 à 19 h**, à la salle Madeleine-Lahaye, située au 500, montée de L'Église à L'Île-Bizard.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public, ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement de la façon suivante :

Courriel : [secretariat.ibsg@montreal.ca](mailto:secretariat.ibsg@montreal.ca)

Par courrier postal : Mairie d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Secrétariat d'arrondissement, 350, montée de l'Église, L'Île-Bizard (Québec), H9C 1G9

**FAIT à Montréal,  
Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève  
Ce 5 août 2025.**

La secrétaire d'arrondissement  
Edwige Noza